

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 19 Septembre 2023 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine Roy, Présidente.

Date convocation : 21 Juin 2023. **Présents :** AUGER Catherine, BERNARD Colette, BORNET Carole, CAILLOT Daniel, CLAVEL Eric, COLAS David, DAGUIN Gérard, DUMONT Sylvie, FONGARO Laurent, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GRZESKOWIAK Ingrid, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, JAMET Christine, JOACHIM Mélanie, LEROY Anne, MARTIN Michel, MOREAUX Jacques, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Barbara, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Éric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine,
Excusés : BARBIER Daniel (pouvoir à Vingtiolet MC.), BARBIER Roger, BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina, ESCURAT Elisabeth, GIRARD Pascal (pouvoir à Bornet C.), HOURCABIE Guy, LEMOINE Fernand, LOUHET Damien, MAZUIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAU Alain (pouvoir à Guyot J.), SAURAT Jean-François (pouvoir à Gateau M.),
Secrétaire de séance : JOACHIM Mélanie En exercice : 44. **Présents :** 31. **Votants :** 35

17. Tourisme : Ajout parcours de randonnée au Schéma Intercommunal de randonnées du Sud Nivernais

Le 7 juin 2022, le Conseil Communautaire a délibéré sur le Schéma Intercommunal de randonnée contenant 18 boucles de randonnées sur 14 communes de la CCSN.

Un itinéraire de randonnée d'un linéaire de 5,1 km allant de Saint-Léger-des-Vignes à Sougy-sur-Loire en empruntant le bord de Loire est en cours de création depuis un an.

Principalement sur du domaine public, la création de cette randonnée entraîne le conventionnement de la Mairie de Sougy-sur-Loire avec deux propriétaires privés concernant trois parcelles.

Aussi, sous réserve que les conventions entre la Mairie de Sougy-sur-Loire et les propriétaires privés des trois parcelles concernées soient signées, il est proposé d'adjoindre le projet de parcours de randonnée sur les communes de Saint-Léger-des-Vignes et Sougy-sur-Loire au schéma intercommunal de randonnée.

Actée d'une abstention, le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition.

Fait à Decize, le 19 Septembre 2023

Certifié exécutoire par la Présidente,
 Compte tenu de la transmission
 En Préfecture le 21/09/2023
 Et de la publication le 21/09/2023

La Présidente

La Présidente,



R. ROY